

Formation chargé(e) de prévention

Appréhender le rôle de chargé de prévention, connaître et maîtriser les obligations réglementaires et les documents liés à la prévention des risques pour les mettre en place au sein de son entreprise.

Participants

- Toute personne, salariée de l'entreprise
- Personne désignée par son employeur comme chargé(e) de prévention

Objectifs

- Répondre aux obligations réglementaires (code du travail et décrets assortis)
- Etre capable d'identifier les interlocuteurs et se positionner comme acteur de la prévention au sein de l'entreprise
- Comprendre et intégrer les grands principes de la réglementation liée à la santé et à la sécurité au travail
- Maîtriser les tenants et aboutissants du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Contenu théorique

- Approche globale de la santé et de la sécurité au travail et principes de prévention:
 - connaissance de l'entreprise et de la fonction prévention
 - fondamentaux juridiques et économiques de la prévention
- Risques professionnels : listing et particularités
- Méthodes et outils de prévention : méthodes d'analyse des accidents et des incidents, méthodes d'évaluation, démarche ergonomique

Contenu pratique

- Etudes de cas - Exposés interactifs
- Visite de l'établissement



Nombre de participants

12 personnes maximum / groupe

Durée

3 jours / groupe

Lieu

Votre établissement

Prix

A partir de 850€ Net

Délais d'accès à la formation

15 jours et en fonction des plannings}

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

Modalités d'évaluation

Mises en situations pratiques

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42